

**Proposition des élus de l'Outaouais entérinée par CA du CRDO
le 1-12-03 et présenté à la ministre Normandeau le 3-12-03**

Composition possible de la Conférence régionale des élus

Secteurs	Nombre	Femmes	% femmes
Préfets/MRC	7	1	14,2 %
Maires de 100 000 h. et plus	2*	1	50 %
Maires de ville- centre	2*	1	50%
Maires de l'annexe	1	0	0%
Autres désignations de maires-mairessees	---	---	---
Total :	12	5	41,6%
Possibilité de société civile 1/3 des membres de la CRE	4	2	50%
Possibilité totale CRE	16	7	43%

Proposition faite actuellement par tous les élus régionaux: maire de Gatineau et les 4 préfets de la région (dont une femme Préfet MRC Papineau)

Selon cette proposition, la ville désignerait 4 représentants et le maire a déjà indiqué que pour la ville de plus de 100,000, il se désignerait comme représentant ainsi que la maire suppléante qui est une femme.

Pour les 2 autres représentants de la ville, il désignerait une femme et un homme.

Voir la résolution du CRDO et lettre du maire ville de Gatineau (doc. faxés)

* Possibilité de femmes maires:

Étant donné qu'il y a peu de femmes maires dans les 4 MRC(3 en tout en Outaouais), il est difficile d'assurer la présence des femmes dans ce secteur:

- MRC Les Collines-de-l'Outaouais: 7 municipalités et aucune mairesse

- MRC La Vallée-de-la-Gatineau: 17 municipalités avec 2 femmes à la mairie: Egan Sud et Denholm. À noter que dans cette MRC, il y a une ville de centralité qui doit être représenté: Maniwaki où il y a un maire.

-MRC Papineau : 24 municipalités avec une femme maire à Plaisance et elle est aussi préfet de la MRC

-MRC Pontiac : 18 municipalités et aucune femme à la mairie

Pour la composition de la société civile: Il sera demandé demain (3-12-03) lors de la visite de la ministre Normandeau de modifier le projet de loi afin que la CRE **doit** nommer à son Conseil d'administration des membres additionnels dont le nombre ne peut excéder celui correspondant au tiers des élus.